



A. GAUTIER SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE S.A.

9, route des Jeunes 1227 Les Acacias

Tél.: +41 (0)22 310 28 71 Fax: +41 (0)22 310 28 72

E-mail: info@agfiduciaire.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
au Conseil de

**La Roseraie - Fondation les réfugié-e-s d'hier accueillent  
les réfugié-e-s d'aujourd'hui**

Exercice 2022



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
au Conseil de

**la Roseraie - Fondation les réfugié-e-s d'hier  
accueillent les réfugié-e-s d'aujourd'hui, Genève**

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de La Roseraie - Fondation les réfugié-e-s d'hier accueillent les réfugié-e-s d'aujourd'hui, Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la Fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément à la Swiss Gaap RPC 21, et que ces derniers ne soient pas conformes à la loi et aux statuts de la Fondation.

Antoine Gautier  
Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé  
Agrément No 112904

Alan Bonvin  
Expert-comptable diplômé  
Agrément No 100651

Genève, le 23 mars 2023

AG/mj - 7 ex.

Annexes : - comptes annuels  
(bilan total CHF 4'417'312, compte de résultat, annexe)

**LA ROSERAIE - FONDATION LES REFUGIE·E-S D'HIER ACCUEILLEN LES REFUGIE·E-S  
D'AUJOURD'HUI**

<b>BILAN AU 31 DECEMBRE 2022</b>		<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Actifs circulants</b>			
<b>Liquidités</b>			
Caisse		917	1 122
Compte postal		9 534	16 065
Compte courant CHF – Banque Pictet		46 348	111 747
<b>Autres créances à court terme</b>			
Compte Raiffeisen – fonds de rénovation	3	11 614	8 572
<b>Comptes de régularisation d'actif</b>			
Impôt anticipé à récupérer	4	51 498	47 393
Charges payées d'avance	5	51 419	50 908
Produits à recevoir	5	17 126	19 525
<b>Total actifs circulants</b>		<b>188 456</b>	<b>255 331</b>
<b>Actifs immobilisés</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Actions	6	2 563 032	3 020 363
Réserves de fluctuation de valeur sur actions	6	-736 086	-1 078 721
Placement à terme	7	0	52 532
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Mobiliers et installations	8	1 656	1 656
Amortissements cumulés mobiliers et installations	8	-1 655	-1 655
Machines de bureau, informatique, système de communication	8	1	1
Immeuble d'exploitation	9	2 610 768	2 610 768
Amortissements cumulés immeuble d'exploitation	8	-208 860	-156 645
<b>Total actifs immobilisés</b>		<b>4 228 856</b>	<b>4 448 297</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 417 312</b>	<b>4 703 628</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Engagements à court terme</b>			
<b>Autres dettes à court terme</b>			
Compte courant LPP		14 563	4 232
Compte courant AVS		6 618	-6 771
<b>Comptes de régularisation passifs</b>			
Charges à payer	5	22 749	32 016
Produits encaissés d'avance	5	51 000	105 565
<b>Total engagements à court terme</b>		<b>94 930</b>	<b>135 041</b>
<b>Capital des fonds</b>			
Fonds de crise	11.2	0	0
Don-fonds immobilier	10	1 661 140	1 713 355
<b>Total capital des fonds</b>		<b>1 661 140</b>	<b>1 713 355</b>
<b>Capital de l'organisation</b>			
Capital de base		1 000 000	1 000 000
Capital libre		2 594 432	2 594 432
Résultat reporté		-739 200	-467 394
Perte de l'exercice		-193 990	-271 806
<b>Total capital de l'organisation</b>		<b>2 661 242</b>	<b>2 855 232</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4 417 312</b>	<b>4 703 628</b>

**LA ROSERAIE - FONDATION LES REFUGIE·E·S D'HIER ACCUEILLEN LES REFUGIE·E·S  
D'AUJOURD'HUI**

<b>COMPTE D'EXPLOITATION</b>		<b>2022</b>	<b>Budget</b>	<b>2021</b>
	<b>Notes</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>Contributions et produits des prestations</b>				
Donations reçues	11.1	217 489	250 000	120 701
	<i>dont affectés 11.1 &amp; 11.2</i>	<i>11 124</i>	<i>0</i>	<i>22 271</i>
	<i>dont libres 11.1</i>	<i>206 365</i>	<i>250 000</i>	<i>98 431</i>
Contributions du secteur public	11.1	292 500	290 000	297 000
Produits des prestations	11.3	44 170	50 000	29 563
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>554 159</b>	<b>590 000</b>	<b>447 264</b>
<b>CHARGES</b>				
<b>Charges de personnel</b>				
Salaire de base		-611 333	-634 000	-606 125
Indemnités HES		-12 200	-13 900	-14 040
Bonus et gratification		0	0	-17 000
AVS, AI, APG, assurance-chômage, CAF		-50 557	-57 000	-48 961
Assurance-accidents		-14 760	-14 000	-7 125
Assurance maladie		-27 402	-25 000	-16 403
Prévoyance professionnelle	12	-38 441	-44 000	-35 711
Formation et formation continue	13	-29 114	-23 000	-26 726
Frais de repas, événement équipe, déplacement, autres		-11 018	-10 000	-9 631
Indemnités civilistes		-25 243	-25 000	-21 312
Prestation des assurances		88 648	70 000	101 453
		<b>-731 420</b>	<b>-775 900</b>	<b>-701 580</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Nettoyage et charges d'entretien des locaux		-17 439	-17 500	-11 986
Primes d'assurance pour dommages naturels, bris de glace		-3 491	0	-3 479
Charges d'énergie et d'eau		-13 277	-14 000	-11 976
Matériel de bureau, imprimés, photocopies et littérature spécialisée		-12 011	-10 000	-11 763
Téléphone, internet, frais de port, timbres		-12 267	-7 000	-6 695
Cotisations, dons et pourboires		-6 348	-4 000	-4 997
Honoraires pour conseil		0	-8 000	-7 000
Honoraires fiduciaires & juridiques		-4 316	-5 500	-4 300
Charges du bureau et du conseil de fondation		-2 225	-2 200	-1 598
Autres frais d'administration		-2 772	-3 000	-1 120
Frais de représentation		-1 673	-3 000	-2 486
Charges d'exploitation générale (alimentation, matériel)		-25 033	-35 000	-16 423
Outils et petits matériels		-2 925	0	-2 895
Aide financière et soutien aux participant·e·s (fonds de crise)		-36 359	-40 000	-33 169
Aide financière et soutien aux participant·e·s (fonds d'accompagnement)		-11 124	0	-4 381
Ajustement de caisse		101	0	-62
Amortissement du mobilier et des installations	8	0	-415	-410
Amortissement de l'immeuble d'exploitation	10	-52 215	-52 215	-52 215
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>-203 373</b>	<b>-201 830</b>	<b>-176 959</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>-934 793</b>	<b>-977 730</b>	<b>-878 538</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-380 634</b>	<b>-387 730</b>	<b>-431 274</b>

**LA ROSERAIE - FONDATION LES REFUGIE·E·S D'HIER ACCUEILLEN LES REFUGIE·E·S  
D'AUJOURD'HUI**

<b>COMPTE D'EXPLOITATION</b>		<b>2022</b>	<b>Budget</b>	<b>2021</b>
	<b>Notes</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>				
<b>Charges et produits financiers réalisées</b>				
Frais bancaire et CCP		-917	-1 500	-1 743
Perte sur trésorerie, titres et placements avec cours boursier	7	-15 146	-2 000	-3 223
Produits financiers des liquidités et titres (actions)	4 & 6	79 854	70 000	67 284
Produits financiers des placements à terme	4 & 6	0	4 000	0
<b>Total résultat financier réalisé</b>		<b>63 791</b>	<b>70 500</b>	<b>62 318</b>
<b>Gain et Pertes financières non-réalisé</b>				
Gain sur titres et placements avec cours boursier (non réalisé)	6 & 7	72 386		424 909
Perte sur titres et placements avec cours boursier (non réalisé)	6 & 7	-415 021	0	-19 423
<b>Total résultat financier non réalisé</b>		<b>-342 635</b>	<b>0</b>	<b>405 487</b>
<b>Réserves de fluctuation de valeur sur actions</b>				
Réserves de fluctuation de valeur sur actions	6	342 635	0	-406 037
<b>Total réserves de fluctuation de valeur sur actions</b>		<b>342 635</b>	<b>0</b>	<b>-406 037</b>
<b>TOTAL RESULTAT FINANCIER</b>		<b>63 791</b>	<b>70 500</b>	<b>61 767</b>
<b>RESULTAT HORS EXPLOITATION</b>				
Loyer arcade	14	31 304	30 000	31 304
Charges administratives		-1 576	-2 500	-2 337
Chauffage et éclairage		0	0	2 166
Honoraire de gérance	14	-1 737	0	-1 989
<b>TOTAL RESULTAT HORS EXPLOITATION</b>		<b>27 991</b>	<b>27 500</b>	<b>29 144</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>				
Produits et charges hors exploitation/période	15	42 647		1 063
<b>TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>42 647</b>	<b>0</b>	<b>1 063</b>
<b>MOUVEMENT DES FONDS ET PROVISION</b>				
Dotation / (Dissolution) provision pour réparation immeuble				0
Attribution / (Utilisation) du fonds immobilier	10	52 215	52 215	52 215
- Attribution aux fonds affectés	11.2	-47 519	-40 000	-22 271
+ Utilisation des fonds affectés	11.2	47 519	40 000	37 551
<b>TOTAL MOUVEMENT DES FONDS ET PROVISION</b>		<b>52 215</b>	<b>52 215</b>	<b>67 495</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>-193 990</b>	<b>-237 515</b>	<b>-271 806</b>

**LA ROSERAIE - FONDATION LES REFUGIE·E·S D'HIER ACCUEILLEN LES REFUGIE·E·S  
D'AUJOURD'HUI**

<b>TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2022</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Bénéfice / Perte de l'exercice</b>	<b>-193 990</b>	<b>-271 806</b>
Amortissement de l'exercice	52 215	52 625
Variation de valeur des Placements à court terme	0	551
Variation de valeur des Actions	114 696	-211 444
<b>Activité d'exploitation</b>		
Variation des Charges payées d'avance	-512	-24 907
Variation des Produits à recevoir	-1 706	-21 129
Variation des Charges à payer	14 454	7 677
Variation des Produits encaissés d'avance	-54 565	55 565
<b>Total Activité d'exploitation</b>	<b>-72 450</b>	<b>-411 281</b>
<b>Activité d'investissement</b>		
Cession de Placements à court terme	52 532	521 979
Acquisition de Placements à court terme	0	0
Cession d'actions	0	0
Investissements dans les immobilisations corporelles	0	0
<b>Total Activité d'investissement</b>	<b>52 532</b>	<b>521 979</b>
<b>Activité de financement</b>		
Attribution / (utilisation) fonds affectés	0	-15 280
Attribution / (dissolution) fonds immobilier	-52 215	-52 215
<b>Total Activité de financement</b>	<b>-52 215</b>	<b>-67 495</b>
<b>TOTAL VARIATION DES LIQUIDITÉS</b>	<b>-72 134</b>	<b>43 203</b>

**LA ROSERAIE - FONDATION LES REFUGIE·E·S D'HIER ACCUEILLEN LES REFUGIE·E·S  
D'AUJOURD'HUI**

**TABLEAUX DE VARIATION DU  
CAPITAL 2022**

	<b>Au 01.01.2022</b>	<b>Allocation</b>	<b>Utilisation</b>	<b>Transfert interne</b>	<b>Au 31.12.2022</b>
<b>Capital des fonds</b>					
Fonds immobilier	1 713 355	0	-52 215	0	1 661 140
Fonds de crise	0	36 395	-36 395	0	0
Fonds d'accompagnement et de soutien	0	11 124	-11 124	0	0
<b>Total capital des fonds</b>	<b>1 713 355</b>	<b>47 519</b>	<b>-99 734</b>	<b>0</b>	<b>1 661 140</b>

**Capital de l'organisation**

Capital de base	1 000 000	0	0	0	1 000 000
Capital libre	2 594 432	0	0	0	2 594 432
Résultat reporté	-467 394	0	0	-271 806	-739 200
Perte de l'exercice	-271 806	-193 990	0	271 806	-193 990
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>2 855 233</b>	<b>-193 990</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 661 242</b>

**TABLEAUX DE VARIATION DU  
CAPITAL 2021**

	<b>Au 01.01.2021</b>	<b>Allocation</b>	<b>Utilisation</b>	<b>Transfert interne</b>	<b>Au 31.12.2021</b>
<b>Capital des fonds</b>					
Fonds immobilier	1 765 570	0	-52 215	0	1 713 355
Fonds de crise	15 280	17 889	-33 169	0	0
Fonds d'accompagnement et de soutien	0	4 381	-4 381	0	0
<b>Total capital des fonds</b>	<b>1 780 850</b>	<b>22 271</b>	<b>-89 766</b>	<b>0</b>	<b>1 713 355</b>

**Capital de l'organisation**

Capital de base	1 000 000	0	0	0	1 000 000
Capital libre	2 594 432	4 417 311	0	0	2 594 432
Résultat reporté	-217 562	0	0	-249 832	-467 394
Perte de l'exercice	-249 832	-271 806	0	249 832	-271 806
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>3 552 566</b>	<b>-175 695</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 855 233</b>

# LA ROSERAIE - FONDATION LES RÉFUGIÉ·E·S D'HIER ACCUEILLEN LES RÉFUGIÉ·E·S D'AUJOURD'HUI

## Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

### 1 - Présentation

La Fondation a été créée le 7 novembre 2001. Elle n'a aucun but lucratif. Elle poursuit essentiellement un but humanitaire et ne présente aucun caractère politique, confessionnel ou gouvernemental.

La Fondation gère exclusivement La Roseraie qui est un centre d'accueil, d'échange et de formation de jour pour personne migrante, sans distinction.

Elle s'est constituée sous l'appellation « Fondation Les réfugiés d'hier accueillent les réfugiés d'aujourd'hui » et a procédé à un changement de nom en date du 24 juillet 2020. Elle s'appelle désormais « La Roseraie – Fondation les réfugié·e·s d'hier accueillent les réfugié·e·s d'aujourd'hui ».

Elle est inscrite au registre du commerce et soumise à la surveillance de l'autorité compétente.

#### 1.1. But de la Fondation

Dans l'esprit de la tradition genevoise d'accueil et de Cité refuge, et dans la conviction que les personnes réfugiées d'hier auront à cœur d'aider les personnes réfugiées d'aujourd'hui, la Fondation a pour but :

- d'accueillir et de soutenir toute personne migrante, primo-arrivante ou établie à Genève principalement, subsidiairement dans le reste de la Suisse, pour quelque période que ce soit, sans distinction d'origine, d'âge, de nationalité, de statut, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, d'apparence, d'appartenance politique et confessionnelle ou de situation de handicap ;
- d'apporter à ces personnes un appui social approprié, notamment dans le domaine de leur reconnaissance sociale et de leur dignité personnelle, par le biais d'activités de formation, d'accompagnement et d'animation et leur fournir des espaces bienveillants de rencontre ;
- de collaborer avec les pouvoirs publics, les services sociaux publics ou privés et les particuliers dans le but d'une meilleure organisation de l'accueil et du soutien des personnes migrantes ;
- d'informer, sensibiliser et responsabiliser les acteur·trice·s impliqué·e·s dans l'intégration/exclusion des personnes migrantes ;
- d'administrer et utiliser tous les fonds, donations et dons qui lui sont confiés. La Fondation peut effectuer toute opération se rapportant directement ou indirectement à son but.

#### 1.2. Liste des membres du Conseil de Fondation et du Bureau de Fondation

Le Conseil de Fondation, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2022, se compose de la manière suivante :

Deshusses Georges, président  
Roux Didier, vice-président  
Pilloud Jean, secrétaire  
Tappolet Marc, trésorier  
Biéler Jean-Daniel, membre  
Equey Catherine, membre  
Jacobs Zeona, membre  
Maury Pasquier Liliane, membre  
Pictet Angela, membre - présidente d'honneur  
Pictet Fabien, membre  
Roman Fabrice, directeur, voix consultative

Le Conseil de Fondation a également mis en place un Bureau de Fondation, élu le 12 mars 2018. Il se compose de la manière suivante :

Deshusses Georges, président du Bureau  
Tappolet Marc  
Roman Fabrice

En 2022, le Conseil s'est réuni 4 fois et le Bureau 9 fois. Un groupe de travail sur la recherche de fonds s'est également réuni 2 fois. Les membres du Conseil et du Bureau sont bénévoles.

La Fondation emploie 10 salarié·e·s pour 8 équivalents plein temps (EPT).

La Fondation a travaillé avec 20 personnes en formation et en expérience professionnelles pour 7 EPT.

#### 1.3. Statut fiscal

La Fondation bénéficie d'une exonération fiscale depuis 2001, et pour une durée indéterminée, selon décision du Conseil d'État de 2016.



#### 1.4. Organe de révision

L'organe de révision est A. Gautier, Société Fiduciaire SA, route des Jeunes 9 – Case postale 1449, 1211 Genève 26, dont le mandat a commencé avec l'exercice au 31 décembre 2018.

#### 1.5. Liste des membres du Conseil de Fondation habilités à signer

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Domicile</u>	<u>Mode de signature</u>
Deshusses	Georges	Genève	Collective à 2
Roux	Didier	Echichens	Collective à 2
Pilloud	Jean	Saint-Prex	Collective à 2
Tappolet	Marc	Chêne-Bourg	Collective à 2
Biéler	Jean-Daniel	Genève	Collective à 2
Equey	Catherine	Carouge	Collective à 2
Jacobs	Zeona	Houghton Estate	Collective à 2
Maury Pasquier	Liliane	Genève	Collective à 2
Pictet	Angela	Anières	Collective à 2
Pictet	Fabien	Saanen	Collective à 2
Personne non-membre du Conseil de Fondation ayant la signature			
Roman	Fabrice	Genève	Collective à 2

#### Préambule

Les comptes annuels comprennent les états suivants :

1. Bilan
2. Compte d'exploitation
3. Tableau de flux de trésorerie
4. Tableau de variation du capital
5. Annexe au bilan

### 2 - Principe d'établissement des comptes et principes d'évaluation

#### 2.1. Principes généraux pour l'établissement des comptes

Les états financiers sont conformes aux dispositions applicables du Code Civil (article 69a) et du Code des Obligations et aux statuts de la Fondation. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les comptes de la Fondation sont établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC, y compris RPC 21.

Les charges et produits sont correctement délimités sur la période d'après la date à laquelle ils ont été générés. Tous les événements importants, en particulier ceux survenus après la clôture des comptes et qui pourraient modifier l'évaluation de certains postes des états financiers, ont été pris en considération.

#### 2.2. Enregistrement et évaluation

Les opérations sont transcrites dans les livres au jour de leur conclusion, la comptabilité a été tenue successivement par Madame Mélanie Borès, employée au poste de chargée de gestion financière durant le congé maternité de Madame Amandine Bourdon, chargée de gestion administrative et financière, puis par cette dernière, jusqu'à la clôture des comptes 2022. Les créances et les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale, déduction faite des amortissements cumulés. Les titres sont évalués à la valeur de marché obtenue en fin d'année.

### 3 - Autres créances à court terme

Le compte Raiffeisen – fond de rénovation est un compte au nom de la copropriété URBANIA, rue de Carouge 108-108A c/o Régie du Rhône. La Fondation détient 80 parts sur 1000. Les décisions concernant ce compte sont prises chaque année lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la copropriété Urbania, tenue en 2022 dans les locaux de la Roseraie.

### 4 - Impôt anticipé à récupérer

Le rendement brut des actions et du placement en 2022 s'élève à CHF 79'854. Le montant des impôts anticipés de 35 % à récupérer s'élève donc à CHF 27'949.

## 5 - Charges à payer, charges payées d'avance, produits à recevoir et produits encaissés d'avance

Les charges à payer, les charges payées d'avance, les produits à recevoir et les produits encaissés d'avance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

## 6 - Actions

### Achat 2022

La Fondation n'a pas effectué d'achat en 2022.

### Cessions 2022

La Fondation a effectué des ventes d'action pour un montant de CHF 99'045.

### Ajustement de la valeur des actions au 31 décembre 2021

La plus-value non-réalisée 2022 de CHF 72'386 a été comptabilisée dans le compte Actions et l'entier de la plus-value a été porté en augmentation du compte Réserves de fluctuation de valeur sur action.

Les moins-values 2022 de CHF 415'021 ont été comptabilisées dans Perte sur titres et placement avec cours boursier (non réalisé) dans les résultats financiers, et l'entier de la moins-value a été porté en diminution du compte Réserves de fluctuation de valeur sur action.

## 7 - Placements à terme

### Cessions 2022

La Fondation a effectué une vente de la totalité de ses placements à terme pour un montant de CHF 52'328.

### Ajustement de la valeur des placements au 31 décembre 2022

Il n'y a plus de placement à terme à évaluer au 31 décembre 2022.

## 8 - Amortissements

Les amortissements pour les acquisitions sont calculés de manière linéaire et amorties de manière indirecte :

Informatique	25 % (dès 2018)
Matériel et installation	25 % (dès 2018)
Immeuble	2 % (dès 2019)

Acquisition	Total	Amortissement 2022	Amortissement 21-20-19-18
Lave-vaisselle, acheté en 2018	CHF 1'655	0	1'655
Immeuble	CHF 208'860	52'215	156'645

## 9 - Immobilisations corporelles – immeuble

L'arcade dont la Fondation est propriétaire a été évaluée début avril 2019 par la Régie du Rhône pour une valeur entre CHF 2'900'000.- et CHF 3'000'000.-.

## 10 - Dons-Fonds immobilier

Le don-fonds immobilier est composé de deux donations effectuées par des fondations privées. Ce fonds finance les amortissements immobiliers du bien concerné.

## 11 - Contributions et produits des prestations

### 11.1 Donations reçues et contribution du secteur public

	2022		2021	
	Donations Reçues	Contributions du secteur public	Donations Reçues	Contributions du secteur public
<b>DONATIONS REÇUES AFFECTÉES</b>				
Fonds d'accompagnement et de soutien				
Organisations privées genevoises	10 124 CHF		4 381 CHF	
Services sociaux communaux	1 000 CHF			
Fonds de crise				
Donateur·trice·s privé·e·s	36 395 CHF		17 889 CHF	
<b>Sous total : Donations reçues affectées</b>	<b>47 519 CHF</b>		<b>22 271 CHF</b>	
<b>DONATIONS REÇUES LIBRES ET CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PUBLIC AFFECTÉES</b>				
Pour la prestation accueil, primo-information et accompagnement Cercle Accompagnement et orientation				
Canton de Genève - Bureau de l'intégration des étrangers Ville de Genève		112 500 CHF		95 000 CHF
Pour le projet « Retrouver la voie/voix » Cercle Accompagnement et orientation				
Canton de Genève – Service de prévention et de promotion de la santé Fondation d'Harcourt		60 000 CHF	30 000 CHF	60 000 CHF
Pour le projet « Dynamiques familiales » Cercle Accompagnement et orientation				
Canton de Genève – Service de prévention et de promotion de la santé				30 000 CHF
Pour le projet « Ateliers intégration par le français et la communication » Cercle Apprentissages et formations				
Canton de Genève - Bureau de l'intégration des étrangers Fondation Speiro	15 000 CHF	102 000 CHF		102 000 CHF
Communes de Plan-les-Ouates et Carouge		10 000 CHF		10 000 CHF
Pour la prestation accueil, informations et échanges Cercle Accueil, informations et échanges				
Fondation privée genevoise	100 000 CHF			
Pour les frais d'activités				
Dons individuels	53 995 CHF		59 656 CHF	
Dons organisations	975 CHF		8 775 CHF	
Dons Communes Collonges-Bellerive, Confignon, Grand-Saconnex, Meyrin, Onex, Thônex, Versoix, Veyrier		8 000 CHF		
<b>Sous total : Donation reçues libre et contribution du secteur public affectées</b>	<b>169 970 CHF</b>	<b>292 500 CHF</b>	<b>98 431 CHF</b>	<b>297 000 CHF</b>
<b>TOTAL DES DONATIONS REÇUES ET CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PUBLIC AFFECTÉES</b>	<b>217 489 CHF</b>	<b>292 500 CHF</b>	<b>120 701 CHF</b>	<b>297 000 CHF</b>

### 11.2 Fonds affectés

Les fonds affectés sont des produits reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'attribution aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation des fonds affectés.

En 2022, les fonds affectés sont alimentés par des donations privées et publiques. Le fonds d'accompagnement et de soutien a reçu CHF 11'124 et le fonds de crise CHF 36'395. Les deux fonds ont un solde de CHF 0.- au 31.12.2022.

Selon leur règlement respectif, ils ont chacun pour but de financer les besoins de soutien aux participant·e·s.

### **11.3 Produits des prestations**

Les produits des prestations sont principalement composés de mandats et interventions extérieures pour un total de CHF 44'170. Les principaux mandats sont :

- Cours au Parc Carouge ;
- Cours au Parc Vernier ;
- Indemnités des praticiens formateurs HES ;
- Interventions et formations UniGE, IHEID, HES, Communes.

### **12 - Engagement de prévoyance**

Les employé·e·s sont assuré·e·s contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et de la mort conformément aux dispositions de la loi fédérale (LPP) par l'institut de prévoyance : SwissLife. Le plan de prévoyance est établi selon le principe de primauté des cotisations. Depuis 2020, il est financé à un tiers par les employé·e·s et aux deux tiers par l'employeur.

Le montant des cotisations dues au 31 décembre figure sur une ligne séparée au bilan.

### **13 – Formation et formation continue**

La politique de la Fondation concernant la formation et la formation continue consiste à permettre à chacun·e des membres de son équipe de développer et renforcer ses compétences en lien avec ses rôles et responsabilités dans la structure. Dans ce cadre, chaque salarié·e a la possibilité de suivre une formation en étant soutenu·e par la Fondation (financièrement ou en temps de travail) et a accès à des supervisions prises en charge par l'institution.

### **14 – Honoraire pour la gérance**

Les frais d'honoraire de gérance pour le compte de gestion sont liés à la location des locaux de l'Arcade situé au 108A rue de Carouge, 1205 Genève. Les frais inhérents à ces honoraires ont été déduits du compte loyer arcade en 2021.

### **15 – Produits/charges hors exploitation / période**

Les produits/charges hors exploitation/période sont composés de CHF 42'647 correspondant, d'une part, au remboursement par la Régie Brolliet des trop perçus en facturation du chauffage de l'arcade situé au 108A rue de Carouge, 1205 Genève pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021 et, d'autre part, aux corrections apportées aux comptes courant LPP et AVS permettant l'ajustement des prélèvements des années précédentes à 2022.

### **16 - Autres informations**

#### **16.1 Cautionnement**

Il n'y a aucun montant de cautionnement, obligation de garantie et constitution de gages en faveur de tiers.

#### **16.2 Engagement de leasing**

La Fondation n'a aucune dette découlant de contrat de leasing.

#### **16.3 Contrôle interne**

Le système de contrôle interne est en vigueur depuis 2021.

Genève, le 20 mars 2023

Pour La Roseraie – Fondation les réfugié·e·s d'hier  
accueillent les réfugié·e·s d'aujourd'hui

Marc TAPPOLET  
Trésorier

Fabrice ROMAN  
Directeur

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice : 2022..... Clos le : 31.12.2022.....

### 1. Indications relatives à la fondation

**Nom de la fondation :** La Roseaie - Fondation, les réfugié-e-s d'hier accueillent les réfugié-e-s d'aujourd'hui .....

**N° dossier :** KGE-1908....

**Adresse de correspondance :**

Rue : Rue de Carouge 108 ..... NPA / Localité : 1205 Genève .....

Téléphone : 022 552 02 64 ..... Fax : .....

Courriel : info@centroseraie.ch ..... Site internet : www.centre-roseraie.ch .....

**Nom de la personne de contact :** Fabrice ROMAN .....

Courriel : fabrice.roman@centroseraie.ch ..... Téléphone : 022 552 02 64 .....

**Membres du Conseil de fondation (y compris ceux qui n'ont pas la signature)**

Nom et Prénom	Fonction *	Salarié de la fondation **	Jetons de présence ***	Mode de signature ****
DESHUSSES Georges	P			Collective à 2
ROUX Didier	Vice-P			Collective à 2
PILLOUD Jean	S			Collective à 2
TAPPOLET Marc	T			Collective à 2
BIELER Jean-Daniel	M			Collective à 2
EQUEY Catherine	M			Collective à 2
JACOBS Zeona	M			Collective à 2
MAURY PASQUIER Liliane	M			Collective à 2
PICTET Angela	M			Collective à 2
PICTET Fabien	M			Collective à 2

\* (P) Président, (S) secrétaire, (T) trésorier, (M) membre  
\*\*\* Jetons de présence: indiquer le montant brut déclaré à l'AVS

\*\* Salarié de la fondation: indiquer le salaire brut déclaré à l'AVS  
\*\*\*\* Mode de signature: collective (préciser le type) ou individuelle

**Personnes non membres du conseil de fondation ayant la signature**

Nom et Prénom	Fonction *	Mode de signature **
ROMAN Fabrice	D	Collective à 2

\* (D) Directeur, (G) Gérant, autres (à préciser)

\*\* Mode de signature : collective (préciser le type) ou individuelle

**Organe de révision :**

Raison sociale : A. Gautier, Société Fiduciaire SA .....

Personne de contact : Antoine GAUTIER .....

Rue : Route des Jeunes 9 ..... NPA / Localité : 1211 Genève 26 .....

Téléphone : 022 310 28 71 ..... Fax : .....

Courriel : ..... Site internet : .....

**Organe chargé de la tenue de la comptabilité :**

Raison sociale : Comptabilité tenue en interne  
 Personne de contact :  
 Rue : NPA / Localité :  
 Téléphone : Fax :  
 Courriel : Site internet :

**2. Informations sur les principes comptables appliqués**

Les états financiers sont conformes aux dispositions applicables du Code Civil (article 69a), du code des obligations  
 et aux statuts de la Fondation. Ils sont établis conformément y compris RPC21.

**3. Indications et ventilation des charges**

	Exercice actuel	Exercice précédent
Moyenne des emplois à plein temps	8	8
Montant des collectes publiques	292'500	297'000
Dettes envers des institutions de prévoyance	0	0
Dettes découlant de crédit-bail (leasing) non publiées au bilan dont la durée résiduelle > 1 an	0	0
Sûretés constituées en faveur de tiers	0	0
Actifs engagés en garantie des dettes de la fondation	0	0
Actifs grevés d'une réserve de propriété	0	0
Engagement conditionnel	0	0
Dissolution de réserves latentes	0	0
<b>Ventilation des charges : Total des dépenses</b>	<b>953'252</b>	<b>905'264</b>
Dont frais administratifs	126'126	107'848
Dont dépenses liées au but	934'793	878'538

**4. Explications relatives aux postes du bilan et du compte de résultat**

Néant

**5. Informations sur tout autre contrôle ou audit effectué par un autre organisme**

Néant

**6. Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat**

Néant

**7. Informations et/ou événements importants postérieurs à la date du bilan**Néant  
.....  
.....  
.....**8. Participation(s) directes ou indirectes détenue(s) dans d'autres entreprises**

Raison de commerce / nom, forme juridique et siège		
Néant	<b>Exercice actuel</b>	Exercice précédent
Part du capital en %		
Part du droit de vote en %		
Valeur comptable de la participation		
Raison de commerce / nom, forme juridique et siège		
	<b>Exercice actuel</b>	Exercice précédent
Part du capital en %		
Part du droit de vote en %		
Valeur comptable de la participation		

**9. Informations concernant les comptes consolidés**Néant  
.....  
.....**10. En cas de démission de l'organe de révision, les raisons de ce retrait**Néant  
.....  
.....**11. Mesures en cas de surendettement / insolvabilité**

Veuillez indiquer les mesures qui ont été prises ou qui vont être prises afin de remédier à la situation

Néant  
.....  
.....**12. Honoraires de l'organe de révision** (concerne les fondations soumises au contrôle ordinaire)

Honoraires versés l'organe de révision	<b>Exercice actuel</b>	Exercice précédent
- Prestations de révision	<b>4'316</b>	4'300
- Autres prestations	<b>0</b>	0
Total	<b>4'316</b>	4'300


**13. Ventilation des dettes à long terme** (concerne les fondations soumises au contrôle ordinaire)

Dettes de 1 à 5 ans	<b>Exercice actuel</b>	Exercice précédent
Néant		
Total		



Dettes de plus de 5 ans	Exercice actuel	Exercice précédent
Néant		
Total		

L'organe suprême de la fondation atteste que l'Annexe aux comptes est conforme et complète.

Lieu et date	Signature(s) autorisée(s)
Genève, le 20 mars 2023	

L'annexe aux comptes fait partie des comptes annuels qu'elle commente et complète. Elle contient d'autres indications, si elles ne ressortent pas directement du bilan ou du compte de résultat. Elle doit être **auditée** par l'organe de révision.